

NORME INTERNATIONALE

ISO
105-E10

Deuxième édition
1987-12-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E10:
Solidité des teintures au décatissage

Textiles — Tests for colour fastness —

Part E10: Colour fastness to decatizing

Numéro de référence
ISO 105-E10: 1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-E10 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (incorporée dans l'ISO 105-E: 1978), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en treize «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E10:

Solidité des teintures au décatissage

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 spécifie une méthode destinée à la détermination de la résistance des teintures sur les textiles à l'action de la vapeur, telle qu'elle est utilisée pour le traitement de décatissage des tissus de laine. Deux degrés d'épreuve — faible et fort — sont indiqués.

2 Références

ISO 105, *Textiles — Essais de solidité des teintures* —

Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.

Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.

3 Principe

Une éprouvette du textile est enroulée autour d'un cylindre perforé qui est traversé par la vapeur durant 15 min. La dégradation de la coloration de l'éprouvette séchée est évaluée avec l'échelle de gris. L'application correcte de la méthode est vérifiée en utilisant un témoin de contrôle soumis à l'essai dans des conditions identiques.

4 Appareillage et réactif

4.1 Appareil approprié pour l'essai de décatissage

Un tel appareil est constitué par un autoclave (voir la figure) ayant une capacité d'approximativement 20 litres (par exemple 26 cm de diamètre et 40 cm de hauteur), avec une pression de sécurité de 400 kPa et une source de chaleur réglable (électrique ou à gaz). Dans le milieu du couvercle se trouve une ouverture filetée. Sur le côté intérieur du couvercle est fixé un cylindre perforé de 2 cm de diamètre et de 16 cm de hauteur. L'extrémité la plus basse du cylindre est fermée par une plaque métallique de forme circulaire de 20 cm de diamètre. Une vanne régulatrice et un manomètre doivent être branchés au cylindre perforé sur la partie supérieure du couvercle. Une soupape de sécurité et un thermomètre doivent être montés séparément sur le couvercle. (Voir 8.1.)

4.2 Doublier de coton genre couverture, débouilli, gratté sur les deux faces et ayant une masse surfacique d'environ 400 g/m².

4.3 Deux tissus témoins de coton, chacun de 10 cm × 4 cm.

4.4 Témoin de contrôle: teinture de CI Mordant Brown 33 (Colour Index, 3^e édition; voir 8.2).

4.5 Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations (voir chapitre 2).

5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, utiliser une éprouvette de 10 cm × 4 cm.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter et utiliser une éprouvette de 10 cm × 4 cm, ou bien former une nappe de fils parallèles, la placer entre deux tissus témoins de coton (4.3) et coudre le long des quatre côtés pour maintenir le fil en place.

5.3 Si le textile à soumettre à l'essai est de la fibre en bourre, en peigner et comprimer une quantité suffisante pour former une nappe de 10 cm × 4 cm. Placer la nappe entre deux tissus témoins de coton (4.3) et coudre le long des quatre côtés pour maintenir la fibre en place.

5.4 Préparer une éprouvette de 10 cm × 4 cm avec la teinture témoin de contrôle (4.4).

6 Mode opératoire

6.1 Avant toute opération, c'est-à-dire sans éprouvette ni témoin de contrôle, chauffer l'appareil (4.1) de manière à éviter toute formation d'eau condensée.

6.2 Effectuer les opérations décrites en 6.3 et 6.4, avec les éprouvettes et le témoin de contrôle en parallèle.